

Destin de notre télécommunication ip ?

Ce qui s'est passé la semaine aux Etats-Unis autour de la téléphonie sur IP pourrait bien préfigurer ce qui pourrait arriver en France d'ici quelques mois. La FCC (Federal Communications Commission), l'autorité américaine de régulation des télécommunications, a réfléchi à l'opportunité, ou non, de réguler le marché en plein essor de la téléphonie sur IP. La question sous-tendait, et sous-tend toujours, de multiples enjeux.

Le premier concerne le rattachement ou non de la VoIP à la législation sur la téléphonie traditionnelle, qui impliquerait le paiement par les opérateurs de téléphonie sur IP des lourdes taxes, impôts et régulations gouvernementales qui s'appliquent à ce secteur. Le second enjeu découle du premier : si la VoIP relève de la régulation de la téléphonie classique, alors le FBI et le département américain de la justice peuvent pratiquer des mises sur écoute sur les appels pratiqués en téléphonie sur IP, chose impossible en l'absence de régulation. Enfin, le troisième enjeu concerne les frais d'interconnexion auprès des opérateurs locaux pour le transit des appels passés entre les clients de téléphonie Internet et les clients classiques.

Suite de l'article : www.journaldunet.com

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 18 février 2004

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/4145-destin-notre-telecommunication-ip.html>